AGENDA**Vendredi 1er mai**

Marché aux fleurs  
9H00 à 17H00 - Salle polyvalente  
(Amicale René Langlais)

**Jedi 7 mai**

Sortie à CETON, à la journée  
Départ 8H15 - Sillé le Philippe ou  
RDV 9H00 - Place de l'Eglise à CETON  
(Amitié en marche)

**Vendredi 8 mai**

Commémoration du 8 mai 1945  
(Voir encadré au dos)

Banquet des Anciens  
12H15 - Salle polyvalente  
(C.C.A.S.)

**Lundi 25 mai**

Course cycliste LMSV  
(Comité des fêtes)

**Les lundis 4, 11, 18 et 25 mai**  
Randonnées sur Sillé et environs  
Départ 13H45 - Salle polyvalente  
(Généralions Mouvement)

**Les jeudis 21 et 28 mai**

Randonnées sur Sillé et environs  
Départ 9H - Place de l'Ancienne Gare  
(Amitié en marche)

**Dimanche 31 mai**

Bric à Brac  
7H00 à 18H00 - Place de l'Ancienne Gare  
(Cantine Scolaire)

**Les week-ends et jours fériés  
du 1er mai jusqu'à la fin octobre**  
Pêche ouverte aux étangs  
(Pêche du Mortier Charmant)

**Tous les jeudis**

Cartes  
14H - Petite salle polyvalente  
(Généralions Mouvement)

**Tous les vendredis**

Entraînement pétanque  
14H (selon météo) - Terrain de boules  
(Généralions Mouvement)

Gym senior Prévention santé  
9H à 10H - Salle polyvalente  
Pauline PRUDHOMME 06 99 55 59 94  
(Groupe associatif Siel Bleu)

Prochaine messe à Sillé  
**Samedi 16 mai à 18H30**



RENTREE 2015

INSCRIPTION A L'ECOLE PUBLIQUE  
RENE LANGLAIS

Les parents qui vivent en France peuvent inscrire leur enfant, quelle que soit sa nationalité, dans une école publique ou privée. **L'école publique est gratuite.**

**L'inscription d'un enfant à l'école maternelle n'est pas une obligation pour les parents mais les parents qui le souhaitent peuvent l'inscrire dès ses 3 ans.**

Les enfants sont scolarisés en maternelle jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de **6 ans, âge de la scolarité obligatoire.**

**Pour la première scolarisation à l'école, les parents doivent s'adresser à leur mairie.**

Si les parents souhaitent inscrire leur enfant dans une autre école que celle du secteur dont ils dépendent, ils doivent demander une dérogation en mairie.

Par ailleurs, s'ils veulent scolariser leur enfant dans une école située hors de leur commune de résidence, ils doivent s'adresser à la mairie de la commune d'accueil. Cet accueil n'est pas forcément accepté s'il s'agit d'une 1<sup>ère</sup> inscription, sauf en l'absence d'école dans la commune de résidence et dans certaines situations particulières.

Démarches à effectuer

**Les inscriptions à l'école maternelle se font, dans un premier temps, en mairie.**

L'enfant doit être inscrit **au plus tard au mois de juin** précédant la rentrée scolaire.

Pièces à fournir à la mairie :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation,
- un justificatif récent de domicile.

D'autres documents peuvent aussi être demandés pour la cantine et les activités périscolaires, s'il y a lieu.

A l'issue des démarches, **la mairie délivre aux parents un certificat d'inscription** indiquant l'école où est affecté l'enfant.

Inscription définitive à l'école

**Pour inscrire définitivement son enfant, il faut se présenter à l'école indiquée sur le certificat d'inscription.**

L'inscription est enregistrée par le Directeur ou la Directrice de l'école, sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Si l'enfant ne change pas d'école durant sa maternelle, son inscription n'est pas à renouveler tous les ans.

**Combien Ça Coûte ?**

€ TTC **6 672,00**

A l'ordre de :

**Cotisation au Centre social de Montfort le Gesnois**

MAIRIE  
Rue Neuve  
72460 SILLE LE PHILIPPE

Année 2015



Retrouvez les prochains numéros  
chaque dernier vendredi du mois  
Commerces - Mairie - Agence postale  
Salle polyvalente - Halle des sports  
et en ligne sur le site :  
[www.sille-le-philippe.fr](http://www.sille-le-philippe.fr)

## RENCONTRES SPORTIVES

### Samedi 23 mai

Rassemblement catégorie Baby (U7)  
14H à 17H - Savigné l'Evêque  
14H00 - Accueil participants  
14H30 - Début des ateliers  
16H30 - Goûter et récompenses  
(Club Sportif - Basket Club)

### Samedi 30 mai

Fête nationale du Mini Basket  
13H30 - Marché Pontlieue Le Mans  
(Club Sportif - Basket Club)

## A savoir

## Informations Mairie



### LA COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

aura lieu cette année à Saint-Corneille qui accueillera les représentants des communes de Savigné l'Evêque et de Sillé le Philippe.

#### Programme :

- 10H00 Rassemblement Place de la mairie à Sillé le Philippe  
Dépôt de gerbes aux monuments aux morts du centre bourg et de Chanteloup
- 11H00 Célébration de la messe à Saint-Corneille.
- 12H15 Cérémonie du drapeau et dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Corneille en présence de Mr Patrick GAUDRE, Maire.

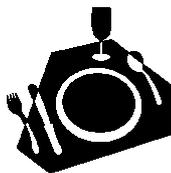
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie où vous êtes les bienvenus.



### REPORT DE LA COLLECTE

Les collectes du jour férié et des jours suivants de la semaine sont décalées d'un jour.  
La collecte du mercredi 27 mai aura lieu le jeudi 28 mai

### BANQUET DES ANCIENS



Le traditionnel banquet des Anciens de Sillé le Philippe se tiendra le **vendredi 8 mai 2015** à la Salle Polyvalente à partir de **12H15**.

Ce déjeuner est offert par le Centre Communal d'Actions Sociales aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2015, domiciliées et inscrites sur les listes électorales dans notre commune. 122 personnes ont l'âge requis dont 7 nouveaux « Anciens » cette année. Les conjoints de moins de 70 ans et/ou les accompagnants peuvent également assister au déjeuner moyennant paiement.  
Le banquet sera préparé et servi par Mr et Mme POISSON, les restaurateurs du « Rendez-Vous ».

### LES PERSONNES AGEES... CIBLE DES ESCROCS



#### RESTEZ VIGILANT !

Depuis le début de l'année, plusieurs escroqueries ciblant les personnes vulnérables ont été recensées par les forces de sécurité au sein du département de la Sarthe, notamment les vols de cartes bancaires.

A titre d'illustration, la police vient d'élucider 12 affaires de vols et d'escroquerie de cartes bancaires visant, pour la plupart, des personnes âgées.

Pour vous protéger, il est nécessaire d'appliquer quelques règles de prudence :

- N'ouvrez pas la porte de votre domicile à n'importe qui.
- Vérifiez l'identité des personnes qui frappent à votre porte : méfiez-vous des faux employés d'EDF, GDF, la Poste, France Télécom, faux policiers ou gendarmes.  
Demandez à voir la carte professionnelle de la personne se présentant à vous, même si cette dernière est en tenue d'uniforme.
- Restez également vigilants envers les personnes vous proposant des services à domicile.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter :

la gendarmerie de Savigné l'Evêque au 02 43 27 50 11 ou composez le 17.

Communiqué de presse de la Préfecture de la Sarthe - Février 2015



### CHANGEMENT HORAIRES

Du 18 mai au 12 juin 2015

Le bureau de poste sera ouvert du lundi au vendredi de 14H30 à 17H15

## NUMEROS UTILES

<b>MAIRIE</b> Secrétariat Tél. 02 43 27 51 08 Fax 02 43 27 39 66 Permanence soir et week-end Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr Site internet : www.sille-le-philippe.fr	Tél. 06 37 23 51 43	<b>POMPIERS</b> <b>SAMU</b> <b>GENDARMERIE</b> pour toute urgence, jour et nuit SAVIGNE-L'EVEQUE Tél. 02 43 27 50 11	Appeler le 18 ou le 112 Composer le 15 Composer le 17
<b>HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC</b> Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45 Le vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30		<b>CURE DE LA PAROISSE</b> : Abbé Gaëtan de BODARD Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr	Tél. 02 43 27 50 62
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b> Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45 Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15 Samedi : de 9H00 à 11H45	Tél. 02 43 29 67 10	<b>EDF</b> : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7 www.edf.fr	Tél. 09 726 750 72
<b>GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS</b> <b>ACCUEIL PERISCOLAIRE</b> <b>CANTINE SCOLAIRE</b>	Tél. 02 43 27 53 46 Tél. 09 67 48 53 46 Tél. 02 43 27 78 70	<b>VEOLIA - EAU</b> <b>NANTAISE DES EAUX SERVICES</b> - Assainissement <b>INFIRMIERE</b> : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale Permanence Mardi et Jeudi : de 8H00 à 12H00	Tél. 0811 902 902 Tél. 0969 320 404 Tél. 06 51 92 05 66